

Réunion du Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité

Mercredi 30 avril 2025, à 12 h

Sur Teams

Compte rendu de décisions

Membres sur Teams : M. Wylie (coprésidente, accessibilité), L. Spek (coprésidente, santé et sécurité), R. Duranceau (volontaire), S. Briggs (volontaire), P. Timusk (volontaire), A. Larose (volontaire) et K. Diep (volontaire)

Absences : N. Prier (président), K. McLaughlin (coordonnatrice de l'accessibilité et de l'administration) et J. Hutt (conseiller principal du président)

Personnel sur Teams : N. Conner (adjointe exécutive au président) et S. Newman (adjointe administrative)

1. Ouverture de la réunion

- L. Spek ouvre la séance à 12 h 05.
- L. Spek mentionne que C. Goldberg a démissionné du Sous-comité.

2. Adoption de l'ordre du jour
 - Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 30 avril 2025.

3. Approbation du compte rendu de décisions du 19 mars 2025
 - Il est résolu d'approuver le compte rendu de décisions de la réunion du 19 mars 2025.

4. Mandat

5. Présentations des nouvelles recrues (tour de table)

Reportées à la prochaine réunion.

6. Mise à jour sur les travaux du Sous-comité
 - L. Spek fait le point sur les travaux en cours, signalant des progrès notables dans les initiatives liées à l'éducation.
 - La séance de questions-réponses sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation est en cours d'élaboration.
 - L. Spek mentionne également que N. Prier est à la recherche de stratégies juridiques concernant les mesures d'adaptation dans le cadre du volet « Obligation

de prendre des mesures d'adaptation » de la campagne sur le télétravail. Nous attendons d'en savoir plus.

- La stratégie diffère d'un avis juridique; elle vise à définir l'approche la plus efficace pour servir et protéger les membres, et non à tenter une action en justice.

M. Wylie se joint à la réunion.

- L. Spek mentionne qu'elle collabore avec d'autres personnes pour formuler des questions et des stratégies qui aideront les membres à obtenir des mesures d'adaptation au travail.
- Il s'agit de déterminer les moyens les plus efficaces d'aider les membres à obtenir des mesures d'adaptation de la part des employeurs.
- Une démarche pour soutenir les membres tout au long du processus est en cours d'élaboration.
- L. Spek en donnera des nouvelles au Sous-comité dès qu'elle aura plus d'information.

A. Larose et K. Diep se joignent à la réunion.

7. Récapitulation et discussion : Ce que nous voulons accomplir ensemble cette année

- M. Wylie évoque une initiative de la part des membres visant à créer un caucus sur la justice pour les personnes en situation de handicap, dans le cadre des caucus d'équité de l'ACEP. L'ACEP compte actuellement trois

caucus d'équité (Justice de genre, Travailleuses et travailleurs queers et trans, et Membres autochtones).

- Ces groupes sont organisés par les membres de l'ACEP autour de questions spécifiques aux groupes méritant l'équité en milieu de travail.
 - N. Conner partage un lien dans le canal de clavardage sur la façon de démarrer un caucus d'équité : <https://www.acep-cape.ca/fr/actualites/creez-votre-propre-caucus>
- Si le Sous-comité choisit de soutenir cette initiative, il pourrait :
 - a) demander à un·e ou plusieurs de ses membres de rencontrer le Sous-comité de l'équité du CEN pour discuter de la meilleure approche de collaboration;
 - b) rencontrer les membres qui ont demandé de former le caucus.
- Le rôle du Sous-comité serait ici de soutenir les membres qui souhaitent créer le caucus dans l'élaboration d'une proposition pour le CEN et dans la recherche de nouveaux membres qui soutiendraient la proposition.
- L'objectif est de comprendre comment nous voulons aborder cette initiative et quel rôle nous pourrions jouer.
- L. Spek mentionne que l'ACEP organise les 1^{er} et 2 mai 2025 un Sommet des organisatrices et organisateurs, qui portera sur des questions comme le télétravail.
- P. Timusk y assistera virtuellement et mentionne qu'il serait préférable d'encourager un format hybride plutôt que de privilégier uniquement le présentiel.

8. Préoccupations des membres concernant l'accessibilité, la santé et la sécurité

- K. Diep souligne le manque de formations (exercices en cas d'incendie ou de terrorisme, réanimation cardiorespiratoire [RCR], etc.) pour les personnes qui ne se rendent pas au bureau tous les jours. Ces formations sont presque toujours dispensées sur place pendant une journée.
- L. Spek mentionne que de nombreuses préoccupations des membres tournent autour de l'accessibilité, de la santé et de la sécurité, notamment :
 - la difficulté d'obtenir des mesures d'adaptation au travail;
 - les demandes répétées et astreignantes de documents médicaux concernant les obstacles au travail;
 - les problèmes de santé et de sécurité qui sont signalés, mais laissés sans suivi.
- M. Wylie suggère que chaque membre du Sous-comité propose une idée concrète sur laquelle elle ou il aimerait travailler au cours de l'année à venir, et l'envoie par courriel avant la prochaine réunion. Le groupe votera à la prochaine réunion sur deux ou trois des idées à traiter en premier.
- P. Timusk mentionne des problèmes d'accessibilité à MS Teams au travail.
- L. Spek suggère d'utiliser ZOOM pour la prochaine réunion.

9. Clôture de la réunion

La séance est levée à 12 h 40.

Le compte rendu de décisions ci-dessus est accepté comme une représentation fidèle de la réunion du Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité du 30 avril 2025.